

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 octobre 2000

Excusés: M Goossens, JF Mattéi, G Tachdjian

Informations données par le président (D Lacombe)

1.- RESULTATS DES ELECTIONS DU CNU:

Ont été élus au CNU:

- Rangs A: - Philippe Jonveaux (cytogénétique, Nancy) 31 voix
- Arnold Munnich (clinique, Paris) 24 voix
- Rangs B: - Jean Luc Lai (cytogénétique, Lille) 23 voix
- Isabelle Touitou (biologie moléculaire, Montpellier 23 voix
- Marie France Couzelin Portnoï (cytogénétique, Paris) 19 voix

2. - POSTES DE PH

Des négociations sont en cours avec le ministère pour l'obtention d'au moins cinq postes de PH au titre de l'année 2001, dans le cadre de la dernière année (5ème) de l'action ciblée entreprise par JF Mattéi. Pour les années précédentes, nous avons eu 16 postes de PH en 1997, 11 postes en 1998, 6 postes en 1999, 5 postes en 2000. Des demandes de postes ont été reçues de Marseille (Dr Misserian), de Reims (Dr Mozelle), de Toulouse (Dr Vincent), de Tours (Dr Raynaud), et de Paris-Trousseau (Dr Marlin).

Les demandes de postes doivent réunir trois conditions:

- Le poste doit être classé
- Le poste doit être associé à un projet de structure hospitalière
- Un candidat doit être identifié

Si d'autres demandes de poste pressantes existent, il convient de transmettre rapidement au collège les informations concernant ces demandes.

3. - LOI HURIET

Le collège s'associe à la plate-forme commune de proposition de réforme de la loi Huriet, portée par Mr Lemaire (H Mondor). Cette proposition a été diffusée à l'ensemble du collège. Ces informations ont été portées à la connaissance de la SFGH et certaines associations de patients nous ont contacté pour soutenir cette plateforme, ce qui a été transmis à Mr Lemaire.

4.- ETUDES MEDICALES

Le collège remercie Philippe Jonveaux pour son remarquable travail pour mettre en place le polycopié national de génétique médicale. Ce polycopié est disponible sur le site Web du collège.

D'autre part, dans le cadre de la réforme du 2ème cycle des études médicales, la génétique est quasiment

inexistante. Il y a 11 modules transversaux. La génétique apparaît un peu dans le module 2 ("De la conception à la naissance") au point 31. Il faut faire des propositions à la Commission Pédagogique Nationale présidée par Mr Vital Durand. Philippe Jonveaux va soumettre des objectifs terminaux dont le but est de ne pas être exhaustif (1 ou 2 objectifs par module où on pense que la génétique peut intervenir).

5. - CONSEIL DE L'ORDRE

Le Président Glorion a contacté cet été Didier Lacombe pour lui demander d'élaborer des critères pour le remplacement dans la spécialité de génétique médicale. Dans l'urgence, Didier Lacombe a donné une réponse qui a reçu l'approbation de JF Mattéi. Dans cette réponse, il est demandé de garder le même nombre de semestres que celui requis que pour les autres DES (5 semestres sur 8). Le DES de génétique comprenant 3 spécialités (génétique médicale, chromosomique et moléculaire), il est impératif d'en tenir compte pour élaborer les critères: il faudra au minimum avoir validé sur les 5 semestres, au moins un semestre correspondant à la spécialité. Cette réponse a été validée à l'unanimité par le conseil d'administration du collège en date du 18 octobre 2000.

6. - DECRET 2000-570

Le décret 2000-570 du 23/6/2000 fixant les conditions de prescription et de réalisation des examens génétiques est paru avec un énorme oubli: le DES de génétique clinique,

chromosomique et moléculaire. JF Mattéi a immédiatement pris les dispositions nécessaires pour que soit corrigé cet oubli. Cette correction va apparaître prochainement au JO.

7.- INTERNES

Au dernier CNU s'est posée la question du devenir des internes en génétique. Il est proposé d'inclure un interne dans le bureau du collège. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Est nommé: Damien SANLAVILLE.

Le président de la commission exercice (H Plauchu) fait le point de la situation:

Une enquête auprès des internes de génétique (via leur association) a permis de montrer que sur une trentaine d'internes, la moitié la plus ancienne avait en vue un poste d'AHU ou d'ACC, tendant à montrer que l'avenir se construisait finalement en temps voulus. Cette enquête sera complétée dans les mois qui viennent (des réponses manquent). De toutes façons, l'information réciproque entre internes et chefs de service doit être préalable pour favoriser les éventuelles changements de ville que l'ensemble des internes semble accepter tout en gardant leur spécificité (clinique majoritaire ou biologique).

8.- FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE GENETIQUE (FAGE)

Olivier Cohen nous donne la constitution du bureau de la FAGE: A Munnich, M Goossens, D Bonneau, C Verelen, et une personne de l'équipe de Marseille.

Il faut trouver des moyens pour financer le secrétariat de la fédération.

Les premières assises se tiendront probablement en 2002 à Marseille. Il faut trouver des moyens de financements de ces assises: chaque fédération devrait donner 10 000F. Il est demandé des volontaires pour aider à l'organisation. Notre représentant pour la commission recherche (S Amselem), annonce qu'un préprogramme est en cours. Il va se charger de récolter auprès de chaque fédération les priorités thématiques, puis un comité représentatif de chaque fédération se réunira et choisira. D'ores et déjà on sait qu'il y aura:

- Des sessions plénières
- Des communications orales non concurrentes
- Des communications orales concurrentes
- Des posters

9. - COLLEGE PARISIEN

Les collègues parisiens ont commencé à se réunir pour discuter d'un collège parisien. Ils ont discuté de ce point et décidé de créer officiellement un collège parisien de génétique médicale, qui sera une émanation du collège national. A Munnich, S Amselem et A Brice vont se charger d'organiser et d'officialiser ce collège parisien. Ce collège travaillera avec le comité de suivi de la direction politique médicale (DPM) de l'APHP.

10. - LE SITE DU COLLEGE

Le site se propose d'accueillir

Les textes de loi concernant la génétique: par exemple la loi de bioéthique de 1995 et 2000 (décret 2000-570) etc...

Les fiches de recommandation de la SFGH dont s'occupe F Cornelis

Un lien avec les sites des autres fédérations de génétiques créés aussi par O Cohen

Tout ce qui est relatif à l'enseignement de la génétique:

Texte de la réforme du 2ème cycle

Liste des DU et DIU de génétique sur proposition de C Francannet qui accepte de faire le point

10.- COTISATIONS 2000/2001

Il est rappelé qu'il a été voté à l'unanimité les montants de cotisation suivants :

- Internes : 50 F
- Rangs B et assimilés (INSERM,...) : 100 F
- Rangs A : 150 F

Les cotisations sont à adresser au Pr Plauchu, trésorier du Collège, Hôtel-Dieu à Lyon.

11.- PROCHAINES REUNIONS

- Prochaine Assemblée Générale du collège: Jeudi 19 avril 2001 à 16H30 même lieu
- Colloque INSERM: " Du bon usage des tests génétiques" 26 et 27 janvier 2001 à Paris. Le détail sera bientôt sur le site.

La secrétaire : Isabelle Touitou